



BANQUE DU CANADA  
BANK OF CANADA

---

**Déclaration préliminaire de Stephen S. Poloz  
Gouverneur de la Banque du Canada  
Témoignage devant le Comité permanent  
des finances de la Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
16 avril 2020**

Monsieur le Président, distingués membres du Comité, bonjour. La première sous-gouverneure Wilkins et moi sommes heureux de pouvoir vous présenter les mesures prises par la Banque face à la pandémie de coronavirus, et le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM), que nous avons publié hier.

L'économie canadienne subit en ce moment une contraction marquée et rapide. Le choc touche tous les pays, mais ceux qui produisent des matières premières comme le Canada sont frappés deux fois. En plus de l'impact des mesures de santé publique nécessaires pour contenir le virus, l'économie subit aussi celui de la chute des prix mondiaux du pétrole.

À très court terme, les décideurs publics ne peuvent pas faire beaucoup plus que d'amortir le coup. En effet, pour que la Banque puisse accomplir son mandat premier, qui consiste à maintenir l'inflation près de sa cible, l'économie doit d'abord être stabilisée. Au cours des dernières semaines, le Conseil de direction a abaissé trois fois le taux directeur pour l'établir à 0,25 %, ce qu'il considère comme étant sa valeur plancher. Ces interventions se fondaient sur une analyse des facteurs que nous pouvions mesurer immédiatement : principalement les retombées probables de l'effondrement des prix du pétrole sur l'économie, et les effets immédiats des mesures visant à contenir le coronavirus. Selon cette analyse préliminaire, ramener les taux jusqu'à la valeur plancher était la meilleure contribution que la Banque pouvait apporter pour stabiliser l'économie et compléter les vastes efforts déployés par le gouvernement pour faire face à la pandémie.

Cela dit, pour que les effets des décisions de politique monétaire prises par la Banque se fassent sentir jusque sur les entreprises et les ménages et qu'ils favorisent une reprise robuste, il est essentiel que les marchés financiers fonctionnent bien. C'est pourquoi la Banque a jusqu'ici pris de nombreuses mesures pour améliorer le fonctionnement des marchés. Permettez-moi de décrire ces programmes et ces mécanismes, et les objectifs qu'ils visent.

Le marché des obligations du gouvernement du Canada est fondamental : il sert de base à beaucoup d'autres marchés financiers. Nous avons donc lancé un programme d'achat d'au moins 5 milliards de dollars de ce type d'obligations par semaine, afin de soutenir la liquidité et l'efficacité de ce marché. Dans l'annonce d'hier, nous avons souligné que nous pouvons augmenter l'ampleur de ce programme en tout temps, si les conditions le justifient. Nous avons également indiqué que nous allons accroître notre participation aux adjudications de bons du Trésor du gouvernement fédéral pour la porter à 40 % de chaque nouvelle émission.

La Banque contribue aussi à assurer le bon fonctionnement des marchés de titres provinciaux en achetant jusqu'à 40 % des nouveaux titres provinciaux sur les marchés monétaires et jusqu'à 50 milliards de dollars d'obligations provinciales.

Nous avons pris plusieurs mesures afin que les institutions financières aient amplement de liquidités, et que les entreprises et les ménages canadiens puissent ainsi continuer d'avoir accès à du crédit pour répondre à leurs besoins primaires et traverser cette période difficile.

Nous avons notamment amélioré les mécanismes de prise en pension – qui permettent aux banques et autres négociants principaux d'emprunter des fonds à la Banque du Canada en fournissant leurs actifs en garantie – afin d'aider ces institutions à mieux gérer leurs risques de liquidité. Nous avons élargi la liste des institutions admissibles à nos prêts et l'éventail des titres qu'elles peuvent fournir en garantie, et ces mécanismes permettent maintenant d'offrir un financement jusqu'à 24 mois. Nous avons lancé un mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour, qui procure des liquidités à un éventail élargi de contreparties actives sur le marché des pensions. Par ailleurs, nous avons instauré un programme d'achat d'Obligations hypothécaires du Canada, d'un maximum de 500 millions de dollars par semaine. Celui-ci vise à favoriser le bon fonctionnement d'un important marché pour l'octroi de prêts hypothécaires aux Canadiens. Ensemble, tous ces mécanismes devraient améliorer les conditions de liquidité et de financement des prêteurs, ce qui aidera les entreprises et les ménages à avoir accès au crédit dont ils ont besoin. Ils les aideront aussi à bénéficier davantage de notre assouplissement monétaire durant la reprise.

Pour soutenir les entreprises canadiennes, nous avons mis sur pied un programme d'achat d'acceptations bancaires, qui sont une source importante de financement pour beaucoup de PME. Nous avons aussi introduit le Programme d'achat de papier commercial, qui fournit du financement à un large éventail d'entreprises et de pouvoirs publics. Et hier, nous avons annoncé un programme d'achat de 10 milliards de dollars d'obligations de sociétés de qualité sur le marché secondaire.

Comme nous l'avons indiqué dans l'annonce d'hier, la Banque se tient prête à augmenter l'ampleur de ses programmes si les conditions du marché le justifient. Avec ces programmes en place, la combinaison des mesures budgétaires énergiques prises par les gouvernements et de l'assouplissement monétaire fourni par la Banque va jeter les meilleures bases possible pour la reprise.

Nous avons l'habitude de présenter des prévisions détaillées pour l'économie canadienne dans notre RPM, et d'en discuter devant ce comité. Toutefois, les perspectives économiques dépendent grandement de la durée des mesures de confinement et de la façon dont les ménages et les entreprises s'adaptent. Dans ce contexte, nous avons convenu qu'en fournissant une prévision complète, nous offririons une information faussement précise dans notre rapport. Nous avons plutôt choisi de présenter deux scénarios indicatifs plausibles pour l'économie. L'un d'eux doit être considéré comme un scénario « optimiste » – qui demeure réalisable selon la durée du confinement et d'autres facteurs –, tandis que l'autre est beaucoup plus défavorable. Il y a beaucoup d'issues possibles entre ces deux scénarios. Quoi qu'il en soit, en nous fondant sur l'analyse de la

Banque, nous avons conclu qu'un assouplissement monétaire considérable est nécessaire pour préparer le terrain en vue de la reprise économique qui va suivre la période de confinement.

Je tiens à mentionner que toutes les mesures que nous avons prises jusqu'ici sont entièrement conformes à notre régime de ciblage de l'inflation, tel qu'il est défini dans notre entente avec le gouvernement fédéral. Les cibles d'inflation fournissent un point d'ancrage à l'économie – en particulier les attentes d'inflation – et un guide pour la conduite de la politique monétaire. Pour maintenir l'inflation près de notre cible de 2 %, il faut établir la politique monétaire de façon à stabiliser l'économie et à ramener la croissance économique et l'emploi à leur pleine capacité.

Avant de conclure, j'aimerais souligner que c'est la dernière fois que j'ai l'occasion de m'adresser à ce comité en tant que gouverneur de la Banque du Canada. Ces témoignages jouent un rôle important lorsqu'il s'agit de rendre compte de nos actes aux Canadiens. J'ai toujours apprécié ces occasions de vous expliquer notre travail et, par votre entremise, de familiariser le public avec ce que nous faisons. Je vous remercie de vos efforts en ce sens.

Sur ce, la première sous-gouverneure Wilkins et moi serons heureux de répondre à vos questions.